

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 10 avril 2025**

Nombre de délégués : L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 19 heures, le comité syndical légalement convoqué
En exercice : 07 s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de M.
Présents : 07 GARDET Benjamin.
Absents : 00
Votants : 07 Présents : GARDET Benjamin, REBORD Jean-Luc, SOCQUET-JUGLARD Magdalène,
MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, VIALIS Gérard, TEYPAZ Thierry,
Date de la convocation : délégués titulaires.
03/04/2025
Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération n° 2025-04D04 – Approbation budget primitif 2025

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5212-18, L 5218-19 et suivants,

Considérant la nécessité de voter le budget primitif de l'exercice 2025,

Monsieur le président expose à l'assemblée le contenu du budget et après avoir répondu aux questions posées.

Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- Approuve le budget primitif 2025 du SIVU qui s'établit comme suit :

section	dépenses	recettes
Exploitation	2 592 949.00 €	2 592 949.00 €
Investissement	2 661 600.00 €	2 661 600.00 €
Total	5 254 549.00 €	5 254 549.00 €

Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le président
Benjamin GARDET

